



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2022333-0001**

**Signé par**

**Yann GÉRARD, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir**

**le 29 novembre 2022**

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir  
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales  
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral portant adhésion de la communauté de communes Cœur de Beauce,  
pour la commune de Rouvray-Saint-Denis, au syndicat intercommunal pour  
l'alimentation en eau potable de la région de Baudreville

**Arrêté préfectoral portant adhésion de la communauté de communes Cœur de Beauce, pour la commune de Rouvray-Saint-Denis, au syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable de la région de Baudreville**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-18, L.5711-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir n° 40-2022 du 23 septembre 2022 portant délégation de signature au profit de Monsieur Yann GÉRARD, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 1406 du 4 août 1998 modifié, portant création du syndicat intercommunal pour l'eau potable de la région de Baudreville ;

Vu la délibération n°2022-05-116 du 9 mai 2022 du conseil communautaire de la communauté de communes Cœur de Beauce demandant son adhésion, pour la commune de Rouvray-Saint-Denis, au syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable (SIAEP) de la région de Baudreville ;

Vu la délibération n° 2022-10-12 du 5 octobre 2022 du comité syndical du SIAEP de la région de Baudreville approuvant l'adhésion de la communauté de communes Cœur de Beauce, pour la commune de Rouvray-Saint-Denis, au syndicat ;

Vu les délibérations des conseils communautaires des communautés de communes membres approuvant, à l'unanimité, l'adhésion de la communauté de communes Cœur de Beauce, pour la commune de Rouvray-Saint-Denis, au SIAEP de la région de Baudreville ;

**ARRETE :**

**article 1<sup>er</sup> :** L'adhésion de la communauté de communes Cœur de Beauce, pour la commune de Rouvray-Saint-Denis, au syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable de la région de Baudreville est acceptée.

**article 2 :** Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Directeur départemental des finances publiques d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Chartres, le **29 NOV. 2022**

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général



Yann GÉRARD